

Arrimer les cadres théoriques en langues première et seconde pour décrire les connaissances de l'écrit d'élèves en milieu francophone minoritaire : l'exemple de l'accord du verbe en nombre chez des scripteurs de l'élémentaire en Ontario français

Joël Thibeault
Université d'Ottawa

doi:10.18162/fp.2016.a95

CHRONIQUE • Recherche étudiante

Problématique

Les langues minoritaires – le gallois au Royaume-Uni, le corse en France, le français hors Québec, etc. – ne peuvent se définir ainsi que parce qu'on retrouve sur les territoires où elles sont utilisées un côtoiement de deux idiomes. Ainsi, pour répondre aux besoins particuliers dont font montre les élèves en contexte de minorité linguistique, Blain (2003) argue que la conception de cadres théoriques hybrides, fondés sur les travaux en langues première (L1) et seconde (L2), constitue une avenue prometteuse pour comprendre la réalité des élèves, dont l'identité est au carrefour d'au moins deux langues-cultures, et proposer des pistes pédagogiques qui la reflètent. Par cet article, nous souhaitons nous aussi mettre en évidence, pour les milieux francophones minoritaires au Canada, la nécessité d'arrimer les cadres théoriques qui sont offerts par les recherches en français L1 et L2. Pour ce faire, nous présenterons quelques données tirées de notre travail doctoral, qui vise la description des connaissances sur l'accord du verbe en nombre à l'écrit au présent de l'indicatif chez huit élèves de la fin de l'ordre élémentaire scolarisés dans le sud-ouest de l'Ontario. Dans ce texte, nous ferons d'abord état de la recherche en L1 et en L2 sur cet objet d'apprentissage. Nous montrerons ensuite, à partir d'un nombre limité d'exemples tirés de notre corpus, en quoi la jonction de ces cadres permet une analyse féconde de nos données.

Une brève recension du verbe et de son accord en nombre à l'écrit en L1 et en L2

Au Québec, en L1, les travaux sur l'apprentissage de l'accord verbal en nombre à l'écrit¹ révèlent notamment que, à la fin du primaire, les conceptions des élèves à cet égard ne gravitent pas encore autour de connaissances stables (Lefrançois, 2009). De plus, même si le programme d'étude postule qu'il devrait alors être appris dans les cas simples (par exemple, lorsqu'il n'y a pas de mots écrans entre le donneur et le receveur d'accord), Boyer (2012) souligne la présence d'un écart important entre les élèves de première secondaire; certains sauraient donc marquer le verbe au pluriel dans des cas complexes, alors que d'autres auraient beaucoup de chemin à faire avant d'arriver à cette finalité.

Moins nombreux, les travaux menés auprès d'apprenants en français langue seconde (Ågren, 2008) montrent notamment que, en début d'apprentissage, les élèves peinent à modifier le radical des verbes irréguliers lors du processus d'accord (par exemple, *ils *faisent*). Puis, les verbes les plus fréquents, qui sont aussi les plus irréguliers, sont tranquillement fléchis adéquatement (*ils font*) et, parallèlement à cela, l'élève apprend à marquer le pluriel des verbes réguliers.

Si, pour comprendre l'apprentissage langagier des élèves en milieu minoritaire, un éclairage conceptuel provenant des travaux en L1 et en L2 s'avèrerait pertinent (Blain, 2003), on peut se demander, à la lueur des considérations empiriques précédentes, quel serait l'apport d'une telle complémentarité dans le cadre d'une étude qui, comme la nôtre, vise à décrire l'accord du verbe en nombre à l'écrit chez des élèves de la fin de l'ordre élémentaire en Ontario français. En présentant quelques résultats de notre recherche, nous focaliserons ici sur la pertinence de cette mise en commun.

Méthodologie

Pour décrire les connaissances sur l'accord du verbe en nombre à l'écrit, nous avons mené une étude de cas multiples et avons sollicité huit élèves de la fin de l'élémentaire, quatre en cinquième et quatre en sixième année, tous scolarisés au sein d'une même classe multiâge dans le sud-ouest de l'Ontario. Nous avons recouru à trois outils pour mesurer ces connaissances, la production écrite, l'activité de closure et l'entretien métagraphique, chacun d'eux ayant été utilisé dans le cadre de deux passations : la première en janvier 2015, l'autre en mai 2015. Pour cet article, nous nous concentrerons sur des résultats de l'activité de closure, lors de laquelle les élèves devaient accorder des verbes dont l'infinitif apparaissait entre parenthèses. Nous présenterons les réponses offertes par les élèves de sixième année, en janvier, aux items avec des sujets grammaticaux se réalisant sous la forme de groupes nominaux (GN) simples au pluriel (par exemple, *Ces petits oiseaux*, *Plusieurs mamans*).

Quelques résultats

Jetons un œil aux graphies proposées par nos quatre élèves de sixième année lorsqu'ils ont accordé des verbes au pluriel avec un sujet composé d'un GN simple. Nous les discuterons ensuite.

Items	Sabrina ²	Pierre	Kate	Isaac
Ces petits oiseaux (entrer) dans leur cage.	entre	entrent	entre	entre
Plusieurs mamans (penser) que leurs enfants sont les plus beaux.	pensent	pensent	pense	pense
Mes enseignants (avoir) le temps de parler à mes parents aujourd'hui.	ont	ont	avons	a
Certaines femmes (faire) beaucoup de choses en même temps.	font	faisent	fait	fait
Samuel et Paolo (prendre) les tomates sur la table.	prenez	prendons	prend	prend
Ces gentilles filles (mettre) toujours des vêtements qui sont très jolis.	mettent	mettent	mette	mettre

Tableau 1

Graphies des élèves de sixième année.

Deux profils de scripteur se dessinent pour l'accord verbal dont il est question ici. Kate et Isaac ne semblent pas avoir développé des connaissances du pluriel des verbes qui permettent un marquage morphologique approprié, la plupart de leurs choix orthographiques renvoyant à une valeur grammaticale singulière. Sabrina et Pierre, quant à eux, ont manifestement une représentation plus fine du pluriel graphique pour les verbes, car le morphogramme *-nt* apparaît à plusieurs reprises. Eu égard aux radicaux, on remarque que Kate et Isaac n'ont pas su sélectionner le bon pour les verbes *aller*, *faire*, et *prendre*. Sabrina et Pierre éprouvent aussi de la difficulté pour les bases verbales, mais dans une moindre mesure, car ils ont modifié correctement les verbes *avoir* et *mettre*.

Conclusion

En prenant appui sur une partie aussi restreinte de notre corpus, nous ne pouvons conclure ce texte qu'en faisant preuve de prudence. Dans cet article, nous avons présenté les résultats de quatre élèves de sixième année qui, lors d'une activité de closure, devaient accorder des verbes avec un sujet formé d'un GN pluriel. Notre objectif, ici, n'était pas de décrire leurs connaissances générales sur leur accord verbal en nombre, mais bien de mettre en exergue la pertinence d'un arrimage des cadres théoriques en français L1 et L2 pour la recherche éducationnelle en milieux minoritaires francophones au Canada.

Nos données montrent que, pour la construction morphosyntaxique des items qui a été retenue, les résultats des quatre élèves de sixième année accusent une grande disparité, certains d'entre eux ayant

une représentation de la pluralité graphique verbale qui n'est encore qu'à ses balbutiements. En ce sens, les apprentissages liés à cet objet sont donc en construction active chez nos participants, cette constatation étant cohérente avec celles de Lefrançois (2009) et de Boyer (2012) au Québec, en L1. Il reste maintenant à voir si l'ensemble de nos données corrobore ce résultat.

Nos participants, par ailleurs, font aussi face à une difficulté qui n'est documentée que par les travaux en L2, car à plusieurs reprises, ils n'ont pas su modifier la base des verbes irréguliers dans nos items. Il nous paraît donc que, pour saisir les enjeux sociolinguistiques qui caractérisent les contextes scolaires qui nous intéressent, le chercheur gagnerait à s'appuyer sur un cadre théorique composite, à la frontière de la L1 et de la L2. Nous sommes toutefois conscient que notre objet d'étude est particulièrement précis et que notre devis, l'étude de cas, revêt des limites importantes quant à la généralisation de données. De ce fait, il importera, à l'avenir, de voir comment une telle mise en synergie peut être réinvestie lors d'études ultérieures et, éventuellement, être la source de pratiques pédagogiques qui répondent aux besoins des élèves en milieu minoritaire.

Références

- Ågren, M. (2008). *À la recherche de la morphologie silencieuse : sur le développement du pluriel en français L2 écrit* (Thèse de doctorat, Université de Lund, Suède). Repéré à <https://lucris.lub.lu.se/ws/files/4297314/1267127.pdf>
- Blain, S. (2003). L'enseignement de l'écriture en milieu minoritaire canadien : problématique particulière et complémentarité des cadres théoriques en L1 et L2. Dans J.-M. Defays, B. Delcominette, J.-L. Dumortier et V. Louis (dir.), *Langue et communication en classe de français. Convergences didactiques en langue maternelle, langue seconde et langue étrangère* (p. 185-200). Cortil-Wodon : Éditions Modulaires Européennes.
- Boyer, P. (2012). *La compétence morphographique d'élèves de première secondaire. L'effet du biais d'évaluation de son efficacité personnelle sur la performance* (Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, Canada). Repéré à <http://www.archipel.uqam.ca/id/eprint/5352>
- Lefrançois, P. (2009). Évolution de la conception du pluriel des noms, des adjectifs et des verbes chez les élèves du primaire. *Repères*, (39), 187-206. <http://dx.doi.org/10.4000/reperes.846>

Notes

- 1 Rappelons que le verbe s'accorde selon deux critères grammaticaux : la personne et (première, deuxième, etc.) et le nombre (singulier ou pluriel) du sujet. C'est sur cette deuxième caractéristique que nous nous arrêtons dans le cadre de notre travail.
- 2 Les noms de nos participants ont été remplacés par des pseudonymes.

Pour citer cet article

Thibeault, J. (2016). Arrimer les cadres théoriques en langues première et seconde pour décrire les connaissances de l'écrit d'élèves en milieu francophone minoritaire: l'exemple de l'accord du verbe en nombre chez des scripteurs de l'élémentaire en Ontario français. *Formation et profession*. 24(2), 68-71. <http://dx.doi.org/10.18162/fp.2016.a95>